

**MAIRIE**  
DE  
**V I R A**  
0 9 1 2 0

09120 - VIRA

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 26 mars 2009

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2009 convoquée le 19 mars 2009**

*Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET*

*Absents : Eric LLORENS, Gilles BERDOT*

*Pouvoir : Gilles BERDOT à Jean-François SPRIET*

*Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET*

---

**1. Présentation et vote du compte administratif 2009**

Jean Louis Clauzet présente au conseil le compte administratif 2008.

Il est conforme au compte provisoire de gestion du percepteur et présente un résultat de fonctionnement de + **54 879,94 €** et un résultat d'investissement de - **34 578,98 €** soit, au total, un résultat de + **20 300,96 €**.

Le Conseil vote le compte administratif par 8 voix contre 0 (le maire ne participe pas au vote et le pouvoir qui lui a été donné ne peut donc pas être utilisé pour ce vote).

**2. Affectation des résultats :**

Le résultat de fonctionnement de + 54 879.94 € est affecté de la manière suivante :

→ 34 578,98 € est viré à la section d'investissement pour couvrir le déficit.

→ 20 300,96 € est mis en excédent de fonctionnement reporté

Accord unanime du conseil.

**3. Vote des 3 taxes :**

A l'unanimité, le Conseil adopte, à l'unanimité, une augmentation uniforme des 3 taxes de 2.10%.

Les taux votés sont donc les suivants :

Habitation	12.01 %
Foncier bâti	19.84 %
Foncier non bâti	84.07 %

La commune n'est plus concernée par la taxe professionnelle, prélevée exclusivement par la Communauté de Communes du Canton de Varilhes

**4. Présentation du budget 2009**

Celui-ci, pratiquement conforme à des écritures d'ordre près, au budget provisoire présenté précédemment, est équilibré à **131 392 € en fonctionnement** et **115 825 € en investissement**.

En investissement, l'amélioration du cœur du village est reportée à 2010 en raison d'une probabilité de subventions en tant que commune associée au PNR.  
Dans ces conditions, 2009 sera consacrée à l'étude d'un projet global.

***Les conseillers municipaux, intéressés par cette étude, qu'il fassent ou non partie de la commission travaux, sont invités à une première réunion sur le sujet, le 18 avril 2009 à 10 heures à la mairie.***

## **5. Approbation du compte rendu de la réunion du**

Le compte rendu de la réunion du 10 février 2009 est adopté à l'unanimité

## **6. Comptes rendus des réunions des délégués**

SIVOM – réunion du 21 mars 2009.

Présentation du budget avec 4 hypothèses selon l'ouverture ou non de CLAE sur Dun, la mise en place ou non pause méridienne...

Il est finalement retenu la variante suivante :

- Un CLAE sur Dun à la place de la garderie
- Une pause méridienne sur les 3 communes ayant un CLAE
- Une participation du SIVOM au prix des repas, uniforme pour tous les enfants, à hauteur de 0.20 € par repas.

Le budget global du SIVOM, avant participation aux repas, augmentera de 3 %. Toutefois la part de Vira progressera plus rapidement car la répartition est faite sur la base de la population et celle-ci a augmenté plus fortement que dans les autres villages du groupement, Dun excepté.

***Il est rappelé que Pâquerette Tirado, qui s'occupe de la cantine, prendra sa retraite fin 2009 et qu'il faut prévoir son remplacement. Les Conseillers Municipaux sont invités à remonter au maire leurs suggestions et propositions.***

## **7. informations sur le financement des raccordements aux réseaux électriques**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 est entré en vigueur la réforme du financement des raccordements aux réseaux électriques.

Celle-ci prévoit que toute opération d'urbanisme autorisée, qui nécessite une extension ou un renforcement du réseau électrique, doit faire l'objet d'une prise en charge financière partielle (60%) par la collectivité.

**Il est donc impératif de transmettre au SDCEA tout dossier d'instruction d'autorisation d'urbanisme pour avis sur le caractère desservi ou non de la parcelle concernée.**

## **8. Délibération « SDCEA » portant engagement de voter la somme nécessaire au règlement de l'annuité d'emprunt correspondant aux travaux 2008 (1650 €)**

Le conseil municipal délibère favorablement, et à l'unanimité, pour cet engagement de 15 ans.

## **9. Délibération classant la rue du Ferrachat dans le domaine public de la commune**

Il apparaît qu'il n'y a aucun avantage à classer les chemins, repris de l'AFR, dans le domaine public de la Commune.

Par contre la rue du Ferrachat, qui est une rue macadamisée desservant des habitations, doit être classée dans le domaine public de la commune. Elle sera alors prise en compte dans le calcul de la DGF.

Cette rue, d'une longueur de 204.00 m, portera la longueur classée à 5524.00 m.

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité.

## **10. Problème du ralentisseur sur le D12**

Le problème n'est pas simple car il faut 200 m après le panneau d'entrée du village et une distance minimale après le virage.

Il ne reste donc pas beaucoup de possibilité avant le rond point !

## **11. Arrêté OGM**

Le maire fait part de son intention de prendre un arrêté interdisant la culture des OGM sur le territoire communal.

## **12. Information sur l'approvisionnement en eau de la commune**

Confirmation que l'approvisionnement vient, pour l'essentiel, du Carla et qu'il n'est pas question que le SMDEA revienne sur cette alimentation.

Il y a par contre un certain nombre de fuites et il sera bon d'insister auprès du SMDEA pour qu'il intervienne et limite ainsi le gaspillage.

En ce qui concerne la fontaine de Vira, l'eau a été dérivée vers le lagunage lors de la mise en place de l'assainissement. Il serait possible, aujourd'hui, de supprimer cette dérivation.

## **13. Projet éolien**

Complément d'information sur le projet présenté au précédent conseil.

Opale envisage un périmètre centre sur Calzan et la vallée du Crieu pour laisser le champ libre à la ZDE déjà arrêtée au dessus d'Engravies.

Ph Babin craint que la multiplication des projets ne suscite des réactions négatives.

*La Communauté de Commune, dans sa réunion du 25 mars, a également marqué des réserves au projet, dans sa forme actuelle. Nous en reparlerons à la prochaine réunion.*

## **14. Informations sur les aides à l'habitat.**

Il existe de nombreuses aides à l'amélioration de l'habitat financées par le Conseil Général, la Communauté de Communes du Canton de Varilhes et l'ANAH.

Ces aides sont peu connues et mal utilisées alors qu'elles permettraient souvent d'aider les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants.

Les aides peuvent aller de 20% à 90%

Les règles sont complexes et la Communauté de Communes du Canton de Varilhes a mis gratuitement à disposition des porteurs de projets un chargé d'études pour conseiller et mettre en place les dossiers. Il s'agit de Cédric Bonnefont – 05 61 60 91 70.

Il est demandé aux conseillers de relayer cette information.

## **15. renouvellement de la convention avec le forum du bien être**

Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, pour le renouvellement de cette convention annuelle.

## 16. questions diverses

- Demande de subvention par l'école de rugby de Pamiers : cette demande est refusée
- Information, par Ph Babin, sur la réalisation d'une plaquette sur les chemins « terre de fraternité ». Celle-ci, dans une première version, verra le jour avant l'été.
- Accord donné à I Cabezos pour la plantation de marronnier sur le chemin de la rivière
- Demande de l'association Robin des Bois pour avoir la salle des fêtes le 17/04/09. Accord
- Le contrat de location, pour les associations, doit être revu (inclure la caution)
- D Jallier fait part de la mise en place d'ateliers (Créativité et gestion des conflits) dans le cadre de son association.
- Bacs à plante de l'école : recherche de 2m3 de terre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

Quoi	Qui	Quand	Observations
Réunion des CM intéressés par le projet cœur de village	Conseillés intéressés	18 avril 2009 à 10h en mairie	
Délibération « SDCEA »	Brigitte	Début avril	
Délibération classant la rue du Ferrachat	Brigitte	Début avril	Dossier à envoyer à la DDEA et au cadastre
Renouvellement de la convention avec le forum du bien être	Brigitte	Début avril	Délib ?
Le contrat de location, pour les associations, doit être revu (inclure la caution)	Jean-François	Début avril	A donner à Hélène